

N° DE R.G : 2021000930

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de Cayenne



1AF/00/02/00/07

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE
CAYENNE**

23 rue du Lieutenant Goinet 97300 Cayenne

R.G: 2021000930
PRO: 2021PRO000017

ORDONNANCE EN PROROGATION DE DELAI

Nous, Inès BONAFOS,

Assistée de Madame Nathalie VU , Commis-Greffier,

Vu la requête déposée le 29 juin 2021 et les motifs y exposés,
Vu les articles L 223-26 ~~ou~~ L 225-100 du Code de Commerce,

AUTORISONS la société:

COMPAGNIE AERIEENNE INTER REGIONALE EXPRESS,
Aéroport Félix Eboué 97351 Matoury
RCS: 441160355
Gestion: 2002B00072

à proroger jusqu'au 31 octobre 2021

le délai dans lequel devra être réunie l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Disons qu'une copie de la présente ordonnance sera déposée par le Greffier au dossier de la société, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés

Mettons les dépens taxés et liquidés à la charge de la requérante.

Cayenne le 29 juin 2021

Le Commis-Greffier,
Madame Nathalie VU

Inès BONAFOS
Première Vice-Présidente

Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de Cayenne

NV 29/06/2021 17:27:46 Page 1/1

21-090105

Pour expédition certifiée conforme.

